

PETITE ENFANCE

CAHIER THÉMATIQUE I > LE DEVOIR, LES SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 MAI 2017



La **politique familiale** du Québec a 20 ans: bilan

Page 12



Plus de **ressources** demandées pour les maternelles quatre ans

Page 14

ÉTUDE

Comment vont les parents?

CATHERINE GIROUARD

Collaboration spéciale

Si presque tous les parents québécois croient avoir les habiletés nécessaires pour être de bons parents, nombreux sont ceux qui doutent tout de même de ce qu'ils font et qui disent souffrir de manque de temps et de soutien dans leurs tâches parentales. Retour sur les résultats de l'étude Perspectives parents, pilotée par l'organisme Avenir d'enfants.

«Nous rêvons que tous les enfants arrivent à l'école avec tout le bagage nécessaire», assure Julie Dostaler, directrice générale d'Avenir d'enfants, un organisme sans but lucratif qui vise le développement global des tout-petits. Or, une enquête québécoise réalisée par l'Observatoire des tout-petits en 2012 a démontré que 1 enfant sur 4 arrive vulnérable à la maternelle dans au moins un domaine de développement. Cette proportion augmente à 1 enfant sur 3 dans les milieux défavorisés. Cela peut se traduire dès l'âge de 3 ans, par exemple, alors qu'un enfant d'une famille défavorisée connaîtra 600 mots de moins qu'un enfant non défavorisé.

C'est en réponse à ces données qu'Avenir d'enfants a initié l'étude Perspective Parents, réalisée en collaboration avec l'Institut de la statistique du Québec et l'Université du Québec à Trois-Rivières, dont les résultats ont été diffusés l'an dernier lors de la Semaine québécoise des familles. «Les parents sont les premiers éducateurs des enfants, les adultes les plus significatifs dans leur vie», expose M^{me} Dostaler. On a voulu connaître leur point de vue, car aucune étude ne s'y était penchée. Ainsi, près de 15 000 parents provenant de 16 régions du Québec ont été sondés dans le cadre de cette vaste étude.

Des parents engagés

La première statistique a agréablement surpris l'organisme de M^{me} Dostaler: 95% des parents considèrent avoir toutes les habiletés nécessaires pour être un bon parent. «On s'attendait à un taux moins élevé, c'est une bonne nouvelle», affirme Julie Dostaler. Ça démontre qu'il y a un désir des parents d'être considérés dans leur rôle de parent. Tous les spécialistes qui entourent les parents ne doivent pas l'oublier.

Cela ne veut pas dire pour autant que l'expérience et la satisfaction des parents dans leur rôle sont toujours parfaites. L'enquête a aussi révélé que

le tiers des parents sont inquiets ou préoccupés de savoir s'ils agissent correctement, et 23% des répondants affirment qu'être parent est une source de stress ou d'anxiété.

«Dans notre société de performance, les parents se mettent beaucoup de pression, et la société leur en met aussi sur les épaules», affirme la directrice générale d'Avenir d'enfants. Et tout ce stress s'ajoute au stress du quotidien, alors que le niveau d'endettement des familles est de 160%... L'ensemble peut avoir des répercussions négatives sur l'expérience parentale, et par conséquent, sur le développement de l'enfant qui ressent ce stress.»

Des parents trop peu épaulés

L'étude a aussi démontré une lacune du côté du soutien reçu par les parents. Pas moins de 24% d'entre eux considèrent n'être jamais, ou rarement, soutenus par leur entourage lorsqu'ils n'en peuvent plus.

Si des campagnes de sensibilisation, entre autres de la Fondation Lucie et André Chagnon, tentent de faire réaliser aux gens l'impact positif qu'ils peuvent avoir en étant présents pour leurs neveux, nièces, voisins ou petits-enfants, un travail est aussi fait du côté des services d'aide aux parents. «La famille peut s'élargir avec les organismes et la communauté à proximité», fait valoir Julie Dostaler.

Les municipalités et organismes offrent déjà de nombreux services aux parents, mais ceux-ci pourraient être davantage utilisés. Si la majorité des parents disent les connaître, 25% disent le contraire. «Et ceux qui les connaissent ne les utilisent parfois pas en raison d'obstacles comme l'horaire, le coût ou la tranche d'âge admissible à l'activité, qui rendent difficile la fréquentation des services», ajoute M^{me} Dostaler. Selon l'étude, un seul obstacle suffit pour décourager les parents d'utiliser les services.

«Le dialogue entre les parents et les gens qui offrent les services est très important», continue-t-elle, affirmant travailler fort depuis un an à communiquer les résultats de l'étude Perspectives parents pour que les services d'aide puissent mieux adapter leur offre.

«Il y a une portion de la population qui voit encore les parents comme les seuls responsables de leurs enfants, souligne finalement Julie Dostaler. Mais les enfants sont notre capital humain de demain. Chaque dollar public dépensé dans la petite enfance doit être vu comme un investissement.»

Faits saillants de l'étude Perspectives parents 15 000 parents sondés (47% pères - 53% mères)

95%

des parents considèrent avoir toutes les habiletés nécessaires pour être un bon parent.

93%

se sentent parfaitement à l'aise dans leur rôle de parent.

85%

des parents estiment être les mieux placés pour savoir ce dont leurs enfants ont besoin.

MAIS, ce n'est pas toujours facile d'être parent...

58%

des parents d'enfants de 0 à 5 ans ont l'impression de courir toute la journée.

20%

disent se mettre de la pression pour bien s'occuper de leurs enfants.

24%

d'entre eux considèrent n'être jamais ou rarement soutenus par leur entourage.

22%

des parents salariés disent n'avoir accès à aucune mesure de conciliation travail-famille.



ISTOCK

Les municipalités et organismes offrent déjà de nombreux services aux parents, mais ceux-ci pourraient être davantage utilisés. Si la majorité des parents disent les connaître, 25% disent le contraire.

PETITE ENFANCE

La politique familiale du Québec a 20 ans: bilan

En 1997, le gouvernement du Québec créait le ministère de la Famille et de l'Enfance et mettait en branle trois nouveaux dispositifs: l'instauration d'une nouvelle allocation familiale, le développement de services éducatifs et de garde à la petite enfance, et la création d'un nouveau régime d'assurance parentale. Vingt ans plus tard, on assiste à une diminution importante de la pauvreté chez les jeunes enfants.

HÉLÈNE ROULOT-GANZMANN
Collaboration spéciale

« C'est un gain unique en Amérique du Nord, affirme Camil Bouchard, chercheur en psychologie communautaire et auteur du rapport *Un Québec fou de ses enfants* qui mènera notamment à la création ces centres de la petite enfance (CPE). Aujourd'hui, 85% des mères québécoises d'enfants de moins de six ans travaillent. C'est le taux le plus élevé parmi toutes les provinces canadiennes. Ça représente un revenu supplémentaire pour les familles biparentales, mais surtout un revenu tout court pour les mères célibataires. »

La politique familiale instaurée à la fin des années 1990 est à bien des égards une réussite, croit M. Bouchard, et cela, même si les décisions prises par le Parti libéral l'ont mise à mal. Il indique quand même qu'en 2004, sous le gouvernement de Jean Charest, le ministre des Finances, Yves Séguin, a corrigé les allocations familiales et créé une prime à l'emploi pour les familles ne parvenant pas à s'en sortir malgré leur présence sur le marché du travail. « Ça, plus le crédit d'impôt de solidarité, ça a permis de continuer à changer les statistiques de la pauvreté, commente-t-il. On est passé de 11 à 12% de familles pauvres à 8 à

9% aujourd'hui. »

Mais ce revenu familial supplémentaire dû à l'accession des mères au marché du travail ne devait pas se faire sur le dos des enfants. Et pour cela, il était nécessaire de développer des services de garde qui répondent aux besoins des jeunes enfants et à leur développement. « C'est là qu'il y a encore des choses à améliorer, croit Nathalie Bigras, professeure titulaire au Département de didactique de la Faculté des sciences de l'éducation à l'UQAM. Le niveau de qualité des services éducatifs est très inégal. »

Les enquêtes donnent des informations sur la proportion de la population susceptible de se retrouver dans des structures de bonne qualité. Ainsi, parmi les enfants qui fréquentent le réseau public des CPE, près de 50% se retrouvent dans des services de garde de qualité bonne à excellente. Du côté de ceux qui vont en garderie privée non subventionnée, seulement de 5 à 10% d'entre eux sont dans un établissement de bonne à très bonne qualité.

« Cela signifie, par exemple, précise M^{me} Bigras, que le milieu n'est pas assez stimulant, que les enfants ne reçoivent pas assez de soutien de l'adulte, que le matériel peut être inapproprié voire dangereux pour des enfants de cet âge, ou encore



La politique familiale instaurée à la fin des années 1990 est à bien des égards une réussite, selon le chercheur en psychologie communautaire Camil Bouchard.

« Un CPE à 7,85 \$ par jour, ça reste inaccessible pour les familles de milieu défavorisé, qui en auraient pourtant le plus besoin »

Nathalie Bigras, professeure titulaire au Département de didactique de la Faculté des sciences de l'éducation à l'UQAM

que les activités ne sont pas assez bien planifiées. » Puisque jusqu'à cinq ans, l'éducation passe par le jeu, Nathalie Bigras précise que les jeux proposés doivent être d'un niveau suffisamment élevé pour amener l'enfant à se développer, mais pas trop pour ne pas le décourager. « Bref, soutient-elle, ça demande une bonne formation des éducateurs. »

Or, le taux de qualification du personnel encadrant les 0-18 mois passe de 93% en CPE à 53% en garderie. De 90% à 74% pour ceux qui encadrent les plus vieux. Les éducateurs en garderie ont également moins accès à du perfectionnement tout le long de leur carrière.

Résultat, les enfants qui fré-

quentent un CPE avant leur entrée à l'école sont moins à risque de présenter des difficultés de développement par la suite. Ceci est d'autant plus vrai pour les enfants issus de familles vulnérables, qui sont 2,7 fois moins susceptibles de présenter des retards lorsqu'ils sont passés par un CPE. « Mais un CPE à 7,85 \$ par jour, ça reste inaccessible pour les familles de milieu défavorisé, qui en auraient pourtant le plus besoin », note Nathalie Bigras.

Camil Bouchard prône donc la gratuité des services éducatifs à la petite enfance. « Aujourd'hui, si on décrétait que l'école devait être tarifée, il y aurait des révoltes, prédit-il. A

VOIR PAGE 14: BILAN

Les CPE, des établissements de qualité supérieure

CLAUDE LAFLEUR
Collaboration spéciale

Une trentaine de membres de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) a pris part, les 4 et 5 mai derniers, au Sommet sur l'éducation à la petite enfance, organisé par l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCEPE) et l'Institut du Nouveau Monde. Pour ces derniers, ces échanges ont eu l'effet d'« une bouffée d'air frais alors que le gouvernement libéral poursuit ses attaques pour affaiblir le réseau des services éducatifs à la petite enfance ».

Du coup, la centrale syndicale rappelle que le réseau public des services de garde a subi des compressions d'environ 300 millions depuis 2014, tandis que le gouvernement, sous Jean Charest et Philippe Couillard, a bonifié substantiellement le crédit d'impôt versé aux parents pour frais de garde. Selon la CSN, ces mesures ont fait en sorte que les parents se tournent de plus en plus vers le privé.

Coûts ou qualités?

« Depuis que les libéraux sont au pouvoir, on a vu une explosion dans le nombre de garderies commerciales, et cela a un lien direct avec le crédit d'impôt, déclare Véronique De Sève, vice-présidente de la CSN. On voit d'ailleurs depuis 2009 que le nombre de garderies commerciales a augmenté de façon phénoménale. »

« Cela a été dit par plusieurs participants au sommet: les crédits d'impôt devraient être retirés parce que c'est pervers, enchaîne Dany Lacasse, vice-président de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN). Le crédit d'impôt amène des parents à choisir des services qui leur coûtent moins cher. »

D'après le syndicat, il importe que les parents réalisent qu'on ne retrouve pas la même qualité de services pour les enfants dans les garderies privées que dans les centres de la petite enfance. Véronique De Sève insiste d'ailleurs pour parler de garderies commerciales, « pour bien faire ressortir qu'il s'agit avant tout de commerces ». C'est la grande différence d'avec les centres de la petite enfance et des services de garde en milieu familial, qui, eux, sont des organismes à but non lucratif dont « la priorité, c'est l'enfant ».

Pour sa part, Dany Lacasse fait remarquer que le gouvernement se complait à dire que c'est du pareil au même — privé ou public —, et que les parents ont tout simplement le droit de choisir. « Remarquez que nous ne sommes pas contre le droit de choisir, bien au contraire, mais à condition qu'on parle de la même qualité de services pour les enfants », précise-t-il. Or, plusieurs études

montrent que la qualité est de loin inférieure dans ce type de services, comparativement aux services régis et suivis de près par le ministère, rapporte le représentant syndical.

M. Lacasse chapeaute la Fédération de la santé et des services sociaux de la CSN, qui représente notamment 11 000 travailleurs en CPE et un peu plus de 3000 responsables de services de garde à but lucratif, il est clair pour Dany Lacasse « qu'on tire la qualité vers le bas ».

« Pas de profit sur le dos des petits »

Véronique De Sève fait pour sa part valoir que des services éducatifs de qualité dès le plus jeune âge sont essentiels. Toutes les études le montrent très bien, poursuit-elle, les centres de la petite enfance sont nettement de qualité supérieure puisqu'ils ont des obligations de programmes pédagogiques et ils sont suivis de près par le ministère. « On a vraiment comme objectif l'égalité des chances et de s'assurer de la qualité pour nos tout petits », dit-elle.

A cette fin, la CSN lancera à



Véronique De Sève

la fin de l'été une campagne de sensibilisation baptisée « Pas de profit sur le dos des petits » et dont M^{me} De Sève sera la porte-parole et la responsable des activités. « Ce que nous voulons, c'est que le gouvernement cesse de favoriser les garderies commerciales par l'entremise du crédit d'impôt, réclame-t-elle. Il faut revenir à l'essence même de la politique familiale de 1997. »

Cette campagne vise également à expliquer aux parents la différence entre le réseau public et les garderies commerciales « puisque même le gouvernement mélange les parents en disant que ce sont toutes des garderies, se désole M^{me} De Sève. Pour nous, il s'agit de faire ressortir la valeur éducative du réseau public. »

Durant cette campagne, la CSN cherchera donc à valoriser les centres de la petite enfance et les services en milieu familial auprès des parents afin que, lorsque ces derniers font un choix, ils le fassent en toute connaissance de cause. « Il importe que tous les enfants aient la chance de partir du bon pied dans la vie », de déclarer M^{me} De Sève, puisque après tout, ce sont nos adultes de demain. « Ce sont nos citoyens de demain, c'est eux qui vont faire la société de demain. Il faut donc leur donner les meilleurs outils. »

« Pour nous, c'est clair: investir dans les générations à venir, ce n'est pas investir dans le Fonds des générations, mais bien investir dès aujourd'hui dans la petite enfance! » d'ajouter Dany Lacasse.

Selon ce qui est prévu au budget 2017 du gouvernement de Philippe Couillard, 8 000 enfants devraient bénéficier du déploiement de classes de maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé (TPMD) d'ici 2018, lorsqu'à peine 1 500 enfants en profitent actuellement.

- ⊗ Il FAUT augmenter de façon substantielle, dès 2017-2018, le nombre de classes de maternelle 4 ans TPMD dans les milieux les plus défavorisés.
- ⊗ Il FAUT aménager et adapter des locaux et fournir le matériel périssable et non-périssable requis pour accueillir ces tout-petits.
- ⊗ Il FAUT que les commissions scolaires soient informées très rapidement des sommes allouées afin que l'ouverture de nouvelles classes se concrétise.

Monsieur le Ministre Proulx, il FAUT passer de la parole aux gestes.

www.lafae.qc.ca/maternelle-TPMD

f lafae.qc.ca



La CSN rappelle que le réseau public des services de garde a subi des compressions d'environ 300 millions depuis 2014.

PETITE ENFANCE

SOMMET SUR L'ÉDUCATION À LA PETITE ENFANCE

Le droit à un service éducatif de qualité fait consensus

Il y a bien sûr l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCE), par l'entremise de son p.-d.g., Louis Sénécal, mais aussi des centrales syndicales, le Conseil du patronat, la Coalition des garderies non subventionnées ou encore la Commission des droits de la personne et de la jeunesse. Autant d'organisations qui ne sont pas nécessairement alliées, mais qui se sont ralliées autour d'un consensus, celui que tous les enfants devraient avoir droit à un service éducatif de qualité.

HÉLÈNE ROULOT-GANZMANN

Collaboration spéciale

Parce qu'il ne s'agit pas d'occuper les enfants pendant que leurs parents travaillent, mais bel et bien de commencer leur éducation préscolaire, et cela, dans l'objectif de leur donner les meilleures chances possible pour démarrer dans la vie.

« Nous avons assisté à un changement de paradigme, croit Louis Sénécal. On ne parle plus aujourd'hui de "services de garde", mais bien de "services éducatifs à la petite enfance". Parce qu'un enfant qui passe par un CPE est moins à risque qu'un autre de présenter des difficultés de développement. Parce qu'un État qui investit dans des services éducatifs dès la petite enfance réduit les inégalités. Et parce que l'éducation contribue significativement à l'essor socio-économique d'une société. »

Les signataires affirment ainsi que la petite enfance fait partie intégrante du continuum éducatif à partir de la naissance. L'article 27 stipule ainsi qu'afin de favoriser l'égalité des chances, « il faut tendre à réduire les barrières qui limitent l'accès aux services éducatifs ».

Premières de ces barrières, le tarif. Les discussions ont été après à ce sujet lors du Sommet sur l'éducation à la petite enfance qui a réuni toutes ces organisations à Montréal au début du mois de mai, et duquel a émané la Déclaration. Certains voulaient aller jusqu'à demander la gratuité, d'autres étaient plus frileux.



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Les politiques d'austérité ont fait perdre 500 millions de dollars au réseau des CPE ces dernières années. Les établissements ont dû se réorganiser et réduire l'offre de services.

Tout le monde s'est donc entendu sur le terme d'accessibilité. « Il s'agissait de s'entendre sur des valeurs, des principes qui font consensus, indique Benjamin Laplatte, vice-président du Conseil du patronat du Québec et signataire du texte. Pas d'entrer dans les détails de type modalités d'application. »

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) non plus n'aurait pas signé le texte s'il avait fallu y inclure des éléments de moyens. L'organisme, qui défend le respect des droits des enfants, notamment les plus vulnérables, ceux qui vivent en milieu défavorisé, qui sont en situation de handicap, les autochtones, ceux issus de familles ethnoculturelles ou encore les enfants de la DPJ, rapporte que les ateliers ont permis de nombreux débats qui ont mené à un texte fort. « Est-ce qu'il fallait aller jusqu'à la gratuité? Je ne suis pas spécialiste en la matière, ré-

pond le vice-président de la Commission, Camil Picard. Je laisse le soin aux experts de réfléchir et de proposer des moyens de rendre les services de garde éducatifs accessibles à tous les enfants. »

Les deux hommes expliquent que c'est tout le processus qui a mené au sommet qui les a convaincus de venir débattre et de signer la déclaration commune. Depuis décembre dernier, l'AQCE mène des consultations et 107 mémoires ont été déposés sur le sujet par des municipalités, des experts, mais aussi et surtout, tout un panel de groupes qui ne prennent pas traditionnellement position sur l'enjeu de la petite enfance. Les différentes propositions ont permis de préparer le sommet. « Nous voulions sortir de notre milieu et aller convaincre des gens qui ne sont pas partie prenante, explique Louis Sénécal. La trentaine d'organisations signataires représente près de deux millions de citoyens. Nous avons donc fait la démonstration que c'est toute la

société civile qui se sent concernée. »

Reste maintenant à faire du bruit autour de ce texte. Les signataires s'engagent à promouvoir les principes énoncés, à susciter l'adhésion du plus grand nombre et à participer aux discussions à venir sur les modalités de mise en œuvre. Reste surtout à convaincre le gouvernement. Les politiques d'austérité ont fait perdre 500 millions de dollars au réseau des CPE ces dernières années. Les établissements ont dû se réorganiser et réduire l'offre de services. « Depuis l'arrivée du ministre Sébastien Proulx, force est de constater que nous avons une meilleure écoute, admet le p.-d.g. de l'AQCE. Un réinvestissement a été annoncé, mais on attend le dépôt des règles budgétaires, probablement le mois prochain, pour en connaître l'ampleur. »

De son côté, la députée de Québec solidaire Manon Massé a annoncé la semaine dernière à l'Assemblée nationale que son parti considérait désormais les services de garde à la petite enfance comme des services éducatifs à part entière. « Ils doivent être gratuits pour tous et toutes, au même titre que l'école publique, a-t-elle déclaré. Il est également essentiel de rehausser la qualité des services éducatifs à la petite enfance et de s'assurer que ceux-ci rejoignent et incluent les enfants issus de milieux défavorisés et les enfants en situation de vulnérabilité. »

Y aura-t-il un avant et un après mai 2017? Camil Picard souligne que mettre cinq cents personnes autour d'une table pour en parler est déjà presque un miracle. Mais qu'il faudra maintenant un effet multiplicateur. « Nous devons rallier tous les amis des enfants, mais au-delà, convaincre les moins susceptibles de l'être. Pour cela, il faudra amener le débat sur le terrain économique. Pour influencer le gouvernement, il faut lui démontrer qu'il y a des gains à faire. »

« Sur le fond, le gouvernement est convaincu, nuance Benjamin Laplatte. Est-ce que ça signifie qu'il va refinancer le réseau à la hauteur des attentes? La petite enfance n'est pas le seul secteur à avoir été touché par les restrictions budgétaires. Aujourd'hui, les finances publiques se portent mieux. Nous attendons les prochains chiffres pour évaluer si, oui ou non, le Québec veut être le fer de lance de l'éducation, à commencer par la petite enfance. »

CPE

Un réseau fragilisé

PIERRE VALLÉE

Collaboration spéciale

Il y a vingt ans, le Québec se dotait d'un réseau public de services de garde, les centres de la petite enfance (CPE). Une mesure à l'époque largement soutenue par l'ensemble de la société québécoise. Mais, depuis ce temps, le réseau des CPE a été fragilisé, particulièrement ces dernières années, à cause des compressions budgétaires qu'il a subies et de la concurrence accrue des garderies commerciales non subventionnées.

Pourtant, la pertinence des CPE ne fait pas de doute. « Les CPE ont permis à de nombreuses femmes d'être présentes sur le marché du travail et ainsi contribuer à l'économie du Québec, soutient Louise Chabot, présidente de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ). Ils ont aussi grandement contribué à la conciliation travail-famille. De nombreuses études d'experts l'ont clairement prouvé. » D'autres études, du milieu de l'éducation cette fois, ont démontré le rôle crucial que jouent les CPE en éducation. « Tous les experts en éducation s'entendent pour dire que plus on intervient en bas âge, plus un enfant a des chances de succès, poursuit Louise Chabot. L'égalité des chances passe par cette intervention précoce. Or, que font les CPE? Ils n'offrent pas seulement des services de garde, ils dispensent aussi à tous les enfants qui les fréquentent des services éducatifs de qualité. »

Choix contestés

C'est pourquoi Louise Chabot s'oppose aux décisions prises par le gouvernement Couillard en matière de services offerts à la petite enfance, notamment les compressions financières imposées au réseau des CPE. « Je ne comprends pas qu'au nom de l'austérité, indique-t-elle, on doive saccager la petite enfance. »

La modulation des tarifs est aussi dans sa mire. « La modulation des tarifs et les crédits d'im-

pôt ont clairement dirigé certains parents vers le réseau commercial et ont favorisé la croissance de ce dernier, explique Louise Chabot. Le gouvernement présente ça comme un libre choix pour les parents, mais ce n'en est pas un lorsque l'on pèse sur la balance fiscale pour favoriser un choix plutôt que l'autre. » Elle s'inquiète aussi pour la qualité des services offerts. « C'est connu que la qualité des services est moindre dans les garderies commerciales, poursuit-elle, surtout en ce qui concerne les services éducatifs. »

Sur le terrain

Les récentes compressions budgétaires subies par le réseau des CPE ont eu des effets directs sur le terrain. « Les premières compressions sous le gouvernement Charest ont pu être absorbées par les CPE sans causer trop de dégâts, explique Valérie Grenon, présidente de la Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec (FIPEQ), mais les compressions du gouvernement Couillard nous ont mis à mal. »

Les exemples ne manquent pas, dont l'abolition de certains postes. « Parmi le personnel d'un CPE se trouvait un préposé qui s'occupait de l'entretien et de la désinfection des jouets et qui aidait la cuisinière pour la préparation des repas, poursuit Valérie Grenon. Les compressions ont obligé plusieurs CPE à abolir ce poste. »

Si les éducatrices n'ont pas été touchées — le ratio éducatrice-enfants est inscrit dans la loi —, certaines éducatrices dont les tâches sont différentes l'ont été. « Une éducatrice en CPE ne peut pas prendre ses pauses comme le fait un travailleur normal, car cela déstabiliserait les enfants, explique Valérie Grenon. On regroupe plutôt les pauses dans une seule longue pause, et c'est alors une éducatrice de remplacement qui s'occupe du groupe. » Cette dernière s'occupe aussi des enfants en fin de journée, ce qui permet aux éducatrices de partir une fois leur quart de travail terminé. « Les compressions ont réduit

considérablement les heures de travail des éducatrices de remplacement, note M^{me} Grenon, ce qui oblige à repenser l'organisation du travail, et ce, sans perturber les enfants. » Même les services éducatifs ont été affectés. « On allouait aux éducatrices certaines heures payées afin qu'elles travaillent à la planification pédagogique,

poursuit-elle, mais on a dû diminuer ces heures. »

Retour aux sources

Il ne fait aucun doute dans l'esprit de Louise Chabot qu'un sérieux coup de barre s'impose si on veut remettre sur les rails le réseau des CPE. Et ce coup de barre implique un retour aux sources. « Au fil

des ans, explique-t-elle, on s'est lentement mais sûrement éloigné des principes de base qui ont mené à la création des CPE. Il s'agissait d'offrir à tous les enfants québécois un service accessible et universel qui n'était pas seulement un service de garde, mais aussi un service éducatif. Il faut revenir à ces principes. »

Du moins, si l'on tient à être conséquent. « Il faut donc arrimer les services à la petite enfance à l'ensemble des services éducatifs que l'État offre à tous les jeunes Québécois », précise Louise Chabot. « La gratuité des services à la petite enfance serait en continuité avec ce que l'on offre déjà au primaire et au secondaire. »



NON À LA COMMERCIALISATION DES SERVICES DE GARDE À LA PETITE ENFANCE

CSN.QC.CA



Ce cahier thématique a été produit par l'équipe des publications spéciales du Devoir grâce au soutien des annonceurs qui y figurent. Ces derniers n'ont cependant pas de droit de regard sur les textes.

Pour toute demande d'information quant au contenu de ce cahier, vous pouvez contacter par courriel Aude Marie Marcoux, directrice des publications spéciales, à amarcoux@ledevoir.com.

Pour vos projets de cahiers ou toute autre information au sujet de la publicité, vous pouvez contacter Mark Drouin, vice-président des ventes publicitaires, à l'adresse courriel mark.drouin@ledevoir.com.

PETITE ENFANCE

MATERNELLE QUATRE ANS

Plus de ressources demandées

Le gouvernement a ouvert 100 nouvelles classes de maternelle quatre ans à temps plein en 2016-2017, portant leur nombre à 188. Mais se voient-elles accorder les ressources nécessaires pour bien préparer les enfants de milieux défavorisés à l'école?

ETIENNE
PLAMONDON EMOND
Collaboration spéciale

Un rapport de recherche a provoqué une commotion dans le milieu de l'éducation préscolaire en mars dernier. Christa Japel, professeure au Département d'éducation et de formation spécialisées de l'UQAM, y dévoilait les résultats d'une étude qu'elle avait menée sur la maternelle quatre ans à temps plein en milieu défavorisé. Sa conclusion? Le service, comme déployé à l'heure actuelle, ne réduit pas «de façon significative l'effet des conditions sociodémographiques des enfants sur leur préparation à l'école».

M^{me} Japel est arrivée à ce constat après avoir mesuré la performance cognitive et comportementale de 300 enfants qui avaient fréquenté la maternelle quatre ans et l'a comparée avec celle d'un groupe témoin d'une taille similaire. «Je ne dis pas que ça ne vaut rien», précise-t-elle en entrevue, soucieuse de la tournure des interprétations.

Elle demeure convaincue de la pertinence de l'approche, mise sur les rails par le gouvernement Marois en 2013, et note que le service réussit à rejoindre une clientèle vulnérable qui ne fréquentait pas les centres de la petite enfance (CPE). Impliquée auparavant dans l'implantation d'un projet pilote de maternelle quatre ans à temps plein à l'école Saint-Zotique, dans le quartier Saint-Henri, elle affirme avoir remarqué les bienfaits de la démarche chez les enfants lorsqu'un environnement éducatif de qualité était mis en place.

Le but de sa sortie: presser Québec à se donner les moyens pour améliorer la maternelle quatre ans. Car dans son évaluation, le bât blessait souvent dans des lacunes hors du pouvoir des enseignants. «L'environnement dans un CPE est probablement mieux adapté à un enfant de 4 ans que les maternelles qui ont été mises en place très vite, sans le financement nécessaire», considère-t-elle.

«On commence, justifie Josée Bouchard, présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ). Peut-être qu'effectivement il y a eu un manque de ressources à certains endroits.»

Plusieurs constats de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) recourent les conclusions de M^{me} Japel. Mais le syndicat, dont l'implantation de la maternelle quatre ans a constitué un cheval de bataille durant les dernières années, trouve «très dur» le regard porté par la chercheuse. «C'est un peu comme le verre à moitié vide ou à moitié plein»,

indique Nathalie Morel, vice-présidente à la vie professionnelle à la FAE, qui penche pour la deuxième perception. Un coup de sonde auprès d'enseignants membres révèle un effet réel sur les enfants, même si les ressources manquent pour que la mesure atteigne son plein potentiel.

Rapport élèves-enseignant trop haut

Tant le rapport de M^{me} Japel que la FAE revendiquent un rapport d'élèves par professeur plus bas. Le syndicat demande de se rapprocher de la norme en CPE de 10 enfants pour un membre du personnel. En maternelle quatre ans, le rapport peut s'élever à 18 élèves pour un enseignant. «C'est trop parce que la tâche est grande, soit de faire en sorte qu'ils arrivent en maternelle cinq ans avec le moins d'écart possible [relativement aux autres élèves]», approuve Mélyny Cannavino, enseignante à la maternelle quatre ans de l'école La Source, à Gatineau. Elle remarque que les enfants issus de milieux défavorisés ont tendance à moins demander d'aide, ce qui exige de la part des enseignants beaucoup d'observation et de temps avec chacun pour apprendre à les connaître et bien les guider. À la FCSQ, la question du rapport préoccupe surtout M^{me} Bouchard pour l'offre de la maternelle quatre ans en région rurale.

Dans sa classe, M^{me} Cannavino est accompagnée d'une préposée toute la journée. «Ici, on est privilégié, commente-t-elle à ce sujet. En fait, je dis privilégié, mais ça devrait être comme ça partout.» Christa Japel a remarqué que la présence de cette personne ressource variait beaucoup d'un groupe à l'autre au gré de la volonté des écoles. «Des enseignantes ont des éducatrices plus ou moins formées, qui sont là quelques heures ou une bonne partie de la journée. Il y en a d'autres qui ont juste une éducatrice spécialisée quelques heures par semaine. Le ratio est critique si on n'a pas deux personnes dûment formées toute la journée.»

Dans son rapport de recherche, M^{me} Japel insiste d'ailleurs sur l'importance d'améliorer la formation, notamment en augmentant le nombre de cours dédiés au préscolaire quatre ans dans la formation initiale, mais aussi en offrant de la formation continue pour accompagner les enseignants.

La FAE et M^{me} Japel s'entendent aussi sur l'importance d'accorder un financement suffisant pour l'aménagement nécessaire de l'environnement éducatif. «C'est incroyable à quel point on a de la misère à faire comprendre au ministère [de l'Éducation] qu'il faudrait des sommes pour l'achat de ma-

ériel périssable et non périssable», souligne Nathalie Morel. Cette dernière explique que des livres ou des jeux peuvent être facilement brisés, déchirés, abîmés et devenir vite inutilisables lorsqu'ils sont manipulés par des jeunes de quatre ans. «Les professeurs mettent de l'argent de leur poche pour acheter du matériel qu'on appelle non périssable, mais qui est périssable quand on enseigne à des tout petits.»

Quant aux locaux, les toilettes et les lavabos se trouvent, dans certains établissements, éloignés de la classe. Or les élèves, à cet âge, ne peuvent être laissés seuls lorsqu'ils ont besoin d'aller à la salle de bain. «Un des gros problèmes actuellement, c'est que le gouvernement ne prévoit aucune ressource financière pour la construction ou l'aménagement de locaux, signale M^{me} Morel. Un local pour les quatre ans et les cinq ans ne nécessitent pas les mêmes adaptations.»

Il est à noter que certains endroits ont dû être aménagés rapidement. En 2016, le gouvernement a annoncé l'ouverture de classes à peine trois mois avant la rentrée scolaire. «Dans les discussions, on s'était assuré au préalable qu'on visait les commissions scolaires qui, physiquement, étaient capables d'accueillir les élèves, c'est-à-dire qu'avaient des locaux disponibles», assure Josée Bouchard.

La FAE, en revanche, qualifie d'«occulte» la façon dont les commissions scolaires choisissent les écoles. «Il faudrait que le syndicat local et le conseil d'établissement soient consultés, parce que la détermination des écoles, c'est extrêmement important», insiste Nathalie Morel.



Le service de la maternelle quatre ans, comme déployé à l'heure actuelle, ne réduit pas «de façon significative l'effet des conditions sociodémographiques des enfants sur leur préparation à l'école», selon le rapport de recherche de Christa Japel, professeure au Département d'éducation et de formation spécialisées de l'UQAM.

Mélyny Cannavino considère qu'il est mieux d'ouvrir une classe à la dernière minute que pas du tout. L'enseignante soulève néanmoins

qu'une de ses tâches fondamentales consiste à rencontrer à plusieurs reprises les parents, qui ont souvent eux-mêmes traversé des difficultés

dans leur passage à l'école. Or, cette intervention auprès de la famille s'amorce, dans l'idéal, un an avant l'entrée de l'enfant en maternelle quatre ans.



mon
service
de garde
public



BILAN

SUITE DE LA PAGE 1 2

partir du moment où l'on s'entend sur le fait que l'éducation commence dès le berceau, il n'y a pas de raison que les services éducatifs à la petite enfance soient payants.» Or, entre 1998 et aujourd'hui, la proportion d'enfants fréquentant les garderies privées est passée de 2 à 21%, avance le chercheur. «C'est idéologique, les libéraux considèrent que l'État est trop gros et ils souhaitent donc se désinvestir, analyse-t-il. Ça va avoir des effets dévastateurs dans le futur. C'est comme les partenariats public-privé, ça finit toujours par nous revenir dans la face.»

Camil Bouchard insiste par ailleurs sur un autre élément de la politique familiale qui a selon lui suscité l'adhésion, le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP). Aujourd'hui, 85% des femmes en profitent et de plus en plus d'hommes le prennent également.

«C'est important parce que c'est presque toute sa première année que le nouveau-né passe avec son parent, rappelle-t-il. Ça permet d'établir un lien d'attachement qui est essentiel au bon développement de l'enfant.» Un programme qui a été protégé des différentes politiques d'austérité, souligne M. Bouchard, uniquement parce qu'il s'agit d'une assurance et que le gouvernement n'y met pas un sou, à part à titre d'employeur.

Mais s'il est important que l'enfant reste avec son parent la première année, fréquenter un service éducatif de qualité par la suite reste le meilleur moyen de bien démarrer dans la vie. «Il y a encore des mères qui ne travaillent pas et qui sont gênées de laisser leurs enfants en CPE, conclut Camil Bouchard, parce qu'il manque de places dans le réseau. Je le répète et je le répéterai tant qu'il le faudra: nous avons besoin au Québec de faciliter l'accès aux CPE, d'offrir suffisamment de places et de mener une campagne d'invitation auprès des parents.»

Fédération
des intervenantes
en petite enfance
du Québec (CSQ)
fipeq

www.lacsq.org/jaime-mon-service-de-garde-public

Centrale des syndicats
du Québec

